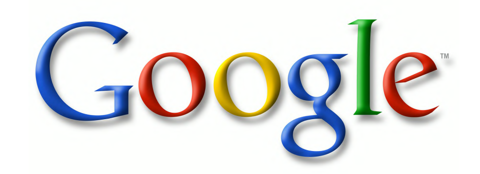

Google

CHANTS LITURGIQUES

D'ADAM DE LA BASSÉE,

CHANOINE DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE, A LILLE,

AU XIIIe SIÈCLE,

PUBLIÉS

par

L'Abbé D. CARNEL.

GAND,
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE L. HEBBELYNCK,
Rue des Peignes, 6.

—

1858.

à Monsieur Serrure. Hommage respectueux D. Carnel

CHANTS LITURGIQUES

D'ADAM DE LA BASSÉE,

CHANOINE DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE, A LILLE.

CHANTS LITURGIQUES

D'ADAM DE LA BASSÉE,

CHANOINE DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE, A LILLE,

AU XIIIe SIÈCLE,

PUBLIÉS

par

L'Abbé D. Carnel.

GAND,
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE L. HEBBELYNCK,
Rue des Peignes, 6.

—

1858.

Chants liturgiques

D'ADAM DE LA BASSÉE,

CHANOINE DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE, A LILLE,

AU XIIIe SIÈCLE.

On trouve à la bibliothèque de Lille, sous le n° 95, un manuscrit commençant par ces mots : *Ludus Adæ de Basseia, canonici insulensis super Anticlaudianum*. C'est un petit in-folio sur parchemin de 46 feuillets, dont les pages ont deux colonnes. Bien que par son écriture il paraisse appartenir au XIVe siècle, la composition de l'ouvrage, ainsi que nous le constaterons plus bas, date de la seconde moitié du XIIIe (1).

Comme on le voit, l'auteur est un certain Adam, originaire de la Bassée (2), et chanoine de la célèbre collégiale de Saint-Pierre, à Lille. Ce nom, à notre avis, mérite certainement une place dans l'histoire littéraire de son époque.

Quelques hommes érudits, tels que MM. Le Glay (3),

(1) Cf. *Catalogue descriptif des manuscrits de la ville de Lille*, par M. le docteur Le Glay.

(2) Chef-lieu d'arrondissement et de canton (Nord), à 23 kil. S.-O. de Lille.

(3) *Mémoire sur les Archives du chapitre de Saint-Pierre à Lille*, 1856, p. 17.

de Coussemaker (1) et Dupuis (2), ont, tout récemment, accordé un instant d'attention à l'œuvre du chanoine de Saint-Pierre; et, nous avons hâte de le dire, ce sont leurs indications qui, au premier abord, ont motivé notre étude. Toutefois, jusqu'à présent, le manuscrit en question n'a fourni aucun travail isolé; aucun dictionnaire biographique n'a mentionné le nom d'Adam de la Bassée. Voici ce qu'on lit seulement dans l'Histoire littéraire de la France, à l'endroit où il est question de l'*Anticlaudianus*, le célèbre poëme d'Alain de Lille : « Adam de la Bassée s'est exercé sur ce même poëme, qu'il a abrégé et enrichi de digressions morales, sous ce titre : *Ludus Adæ de Basseyâ*, etc.; son écrit commence ainsi : *Solet dici : qui igne indiget suo digito hunc exquirit*. Mais il n'a pas encore été imprimé » (3).

Il paraît hors de doute que Dom Brial n'a eu ici, pour tout renseignement, que la préface du P. Ch. de Wisch en tête de l'*Anticlaudianus*. Celui-ci place vers l'an 1400 l'existence d'Adam de la Bassée, qu'il appelle « un homme très-illustre dans son temps par sa science; » il signale, en même temps deux exemplaires manuscrits de son *Ludus in Anticlaudianum*, lesquels se trouvaient à la bibliothèque de Saint-Martin à Tournai (4). Sanderus en fait

(1) *Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai et des autres villes du département du Nord*. Paris, 1843, p. 170. — *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*, p. 44 et 96.

(2) *Notice sur la vie, les écrits et les doctrines d'Alain de Lille* (Mém. de la Société des Sciences de Lille, année 1849).

(3) Tome XVI, article de J. J. (Dom) Brial, sur Alain de Lille.

(4) « Quod opus (*Anticlaudianum*) proindè tanti fecit venerabilis Adamus de Basseyâ, canonicus Insulensis (vir suo tempore doctrinâ clarissimus, qui circa annum 1400 vixisse creditur), ut illud ipsum tersis et politis versibus in compendium redegerit, et hinc indè digressionibus moralibus doctissimis diversisque odis spiritualibus illustravit. Quod opus ipsemet indigitavit : *Ludus Adæ de Basseyâ in Anticlaudianum M^tri Alani de Insulâ*. Exstat MSS. Tornaci, in monasterio Sancti Martini in duobus exemplaribus, quorum alterum habui. » *Alani insulensis opera*. Anvers, 1654.

également mention dans sa *Bibliotheca belgica;* mais nous ne savons ce que ces deux manuscrits sont devenus (1).

Ce titre de *Ludus,* donné par le chanoine de Saint-Pierre à son ouvrage, pourrait faire penser à quelque jeu dramatique, comme on en faisait beaucoup à cette époque; mais il n'en est rien. C'est tout simplement une imitation assez servile de l'Anticlaudien du *Docteur universel.* Ce poëme était déjà devenu classique au XIIIe siècle; Alain l'avait composé, selon la conjecture de Ch. de Wisch et Barth, pour combattre les principes émis par Claudien, dans ses deux livres *in Rufinum* (2). C'est une composition à la fois mystique, philosophique et morale; divisée en neuf chants et écrite en vers hexamètres. — La Nature, voyant avec douleur la corruption de l'Homme, se décide à le reformer et à produire un type parfait de toutes les qualités. Elle appelle les Vertus à son aide, et, sur leur demande, elle députe la Sagesse (*Phronesis,* Prudence) vers Dieu, pour lui demander une âme digne du nouvel être perfectionné. Cette Vertu monte un char, à la formation duquel concourent les sept Arts libéraux, que les cinq Sens, comme autant de chevaux, entraînent, et auquel la Raison sert de conducteur.

On s'élance vers le Ciel; on traverse les champs de l'espace; enfin on touche au seuil de l'Empyrée. Là le char s'arrête; la Raison ne trouve plus de route tracée, les

(1) Les MSS. de Saint-Martin de Tournai ont été en partie achetés par M. Arthur Dinaux, et en partie par Sir Philips, le célèbre amateur de Midlehill (Angleterre). Leurs collections néanmoins n'offrent aucune trace des volumes en question; mais aussi Haenel (*Catalogus cod. MSS.*, p. 875), fait observer que les achats de Sir Philips, déposés chez un libraire hollandais, n'ont pas été fidèlement gardés. Le *Ludus* d'Adam de la Bassée ne se trouve non plus ni à la Bibliothèque impériale, ni à celle des Ducs de Bourgogne; l'exemplaire de Lille est donc probablement unique.

(2) Jourdain : *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote.* Paris, 1819.

coursiers ne veulent plus avancer. En ce moment apparait une jeune fille qui tire la Sagesse de sa perplexité; la Théologie, car c'est elle dont il s'agit, prend la place de la Raison et elle-même désormais guide le char. Plus les deux Vierges s'élèvent vers le séjour de la divinité, plus elles sont éblouies par les merveilles qui frappent leurs regards. La Sagesse parvient enfin devant le trône de Dieu; le Tout-Puissant l'exauce, lui accorde l'âme qu'elle demande et elle redescend vers la terre. La Nature alors forme le corps nouveau; la Concorde unit cette œuvre au souffle divin, et toutes les Vertus se plaisent à la doter chacune à son tour. Cependant le noir Enfer est instruit de cette nouvelle création; dans sa fureur, il assemble tous les Vices, qui volent au combat pour détruire le chef-d'œuvre ennemi; mais l'homme nouveau les met en fuite et la victoire vient couronner ses efforts.

Voilà, en deux mots, le sujet de l'Anticlaudien; sujet sur lequel Adam de la Bassée a travaillé.

« C'est avec raison, dit M. Dupuis, que son ouvrage est intitulé *Ludus*, délassement; car c'est une œuvre de pur caprice. L'auteur nous apprend que l'ennui, l'absence de toute distraction, l'ont porté à glaner dans le champ si riche d'Alain..... Mais ce n'est pas là glaner, c'est imiter textuellement; même sujet, même cadre; même développement, mêmes expressions souvent transportées de vers hexamètres en prose rimée, voilà l'œuvre d'Adam. »

Les pièces que nous avons pris à tâche de publier, sont destinées à montrer que la « prose rimée » du chanoine de Saint-Pierre est loin d'être dépourvue de poésie; eu égard surtout à l'époque où elle a été faite.

Déterminons auparavant cette époque.

Comme on vient de le voir, le P. de Wisch, et avec lui, Sanderus, Leyser et autres, fixent à la fin du XIV[e] siècle, ou au commencement du XV[e], la date où Adam de la Bas-

sée aurait exécuté sa composition littéraire; M. Dupuis et M. Le Glay prouvent qu'elle doit être reportée plus d'un siècle auparavant; nous avons été assez heureux de trouvei une date précise, qui indique la mort de l'auteur, arrivée le 25 février 1286 (1).

Or Adam avait entrepris son ouvrage pour faire diversion aux douleurs de la maladie, dont la trop fréquente apparition usait son existence. Il raconte lui-même, avec un sentiment de tristesse résignée, que c'est là le principal motif qui lui a fait prendre la plume. Nous aimons à citer cette introduction de son poëme :

CAUSA LUDI EJUSDEM.

Cum, veris initio, Zephirus algorum
Proscriptor, fit germinum genitor et florum;
Frequenter materies germinat morborum
Floretque, dum pullulat pravitas humorum.

Tunc ego præcipue solitus gravari,
Quandoque proposui, quatenus levari
Valerem, si saperem leviter jocari,
Intentus opusculo placido tractari.

Sic rithmum conficere subditum temptavi
De pulchra materia plurimum sed gravi,
Confisus de Domini munere suavi,
Qui grave de gravi temperat sua vi..

(1) Cette date est fournie par la pièce suivante :
« 1306. — Mathieu le Wage et Béatrice de la Bassée, sa femme, fondèrent, » en 1306, une autre chapelle au grand autel de la chapelle, *juxtà aulam*. » L'on régla néanmoins que le titulaire sera du chœur et de la juridiction » de Saint-Pierre; que, par quelque autorité il en soit pourvu, il sera tenu » d'assister aux offices de nuit et jour. On lui assigna une rente de vingt li- » vres sur le fief de Perenchies, provenant d'Adam de la Bassée, chanoine de » cette église, frère de la fondatrice. Ce chanoine, décédé le 25 février 1286, » était connu dans la république des lettres par quelques ouvrages qu'il a » laissés. » (Extrait d'un volume MSS. intitulé : *Annales de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, depuis sa fondation jusqu'à 1777*. L'auteur dit avoir rédigé ces annales sur des pièces authentiques; il était lui-même chanoine de Saint-Pierre. — Ce volume existe à la bibliothèque de Lille, mais il a été acquis après la publication du catalogue.

Vos autem inicians deprecor lectores,
Pro Deo corrigite nocuos errores;
Nam incus, quum verberum cruciant dolores,
Abhorret doloribus anxia labores (1).

Traduction. — Au début du printemps, quand Zéphyre, chassant le froid, fait naître les bourgeons et les fleurs; souvent aussi les mauvaises humeurs du corps, mises en mouvement, font germer et éclore les maladies. — C'est surtout alors que vient mon tour de souffrir. Or, pour alléger autant que possible mes douleurs, j'ai essayé si je ne pouvais pas me créer un amusement calme par la composition d'un petit opuscule. — Je me suis donc efforcé d'assujetir au rhythme un sujet beau à la vérité, mais lourd pour mes forces; comptant sur la bénigne assistance de Dieu, qui tempère ce qui est dificile. — O vous lecteurs! pour Dieu, je vous en prie, veuillez corriger les fautes qui pourraient nuire à cet écrit; vous rappelant que l'esprit, affaissé sous les coups des souffrances, subit avec peine le joug du travail.

Il faut donc admettre que le *Ludus in Anticlaudianum* a été composé vers le milieu de la dernière moitié du XIIIe siècle.

Cela étant, nous renonçons, quoique à regret, à présenter l'œuvre en son entier, pour nous en tenir seulement à sa partie musicale et liturgique. C'est par là, en effet, que l'auteur s'éloigne spécialement de son modèle, et se crée une position différente de celle de simple imitateur,

A l'endroit du poëme de l'Anticlaudien, où la Sagesse et sa compagne la Théologie (*Noys*, l'Intelligence, dans

(1) Que ce soient là des vers ou de la prose rimée, le nom n'y fait rien. Nous regardons cependant cette forme comme digne d'attention, d'autant plus qu'elle se retrouve dans la poésie italienne, castillane et portugaise; l'accent est ici placé partout sur la syllabe pénultième, comme dans les vers *eroici* italiens. Il en est ainsi dans toute l'étendue du poëme, à l'exception toutefois des morceaux notés, où les grands vers n'ont que dix syllabes, avec l'accent placé sur la dernière syllabe; ce qui les rend encore semblables au genre de vers italiens appelés *tronci*.

Adam de la Bassée), traversent les régions de l'Empyrée pour arriver au trône de Dieu; à la vue des hiérarchies célestes, des chœurs d'anges et des différentes catégories de bienheureux, Alain de Lille sent la parole lui échapper. Comment chanter dignement ce qui fait reculer Cicéron, Virgile, Aristote et Ptolemée eux-mêmes?

> Tullius ipse silet, raucessit lingua Maronis,
> Languet Aristoteles, Ptolomæi sensus aberrat.

Le chanoine de Saint-Pierre est plus audacieux; et, en sa qualité de chanoine apparemment, il s'empare du langage de l'Église. En conséquence, il met ici dans la bouche de ses deux personnages allégoriques une série d'Hymnes et de Séquences, par lesquelles ils invoquent et célèbrent successivement les Saints, les Anges, la Vierge Marie et le Tout-Puissant lui-même.

D'autres chants encore parsèment l'ouvrage d'Adam : ainsi, quand, dans le poëme, les sept Arts libéraux s'occupent de former le char qui doit emporter la Sagesse dans le Ciel, il est naturel que la Musique chante en façonnant sa roue; notre auteur donc lui prête un Motet à paroles fort graves, noté sur un air en vogue, dont il a soin d'indiquer lui-même ce commencement : *Quant voi la flor paroir sur le ramel, ke le dous tans d'estet se reclarcist* (1). Plus loin, à l'endroit où les Vertus décorent tour à tour l'homme nouveau des attributs qui leur sont propres à chacune d'elles, nous rencontrons des motets du même genre; mais, il faut en convenir, ces motets ne sont guère remarquables que par les mélodies qui leur sont appliquées.

Il en est tout autrement des Hymnes, Proses et Séquen-

(1) Cette chanson est de Sauvage (ou Salvage) de Béthune (*Voir* A. Dinaux, *Trouvères artésiens*, p. 457).

ces mentionnées tout-à-l'heure, qui sont le principal objet de cette publication; évidemment leurs formes littéraires l'emportent de beaucoup sur la prose rimée du reste de l'ouvrage.

Chacun sait que l'usage des Hymnes dans l'Église est aussi ancien que l'Église même; que ces sortes de chants, primitivement asservis au mètre poétique des Anciens, n'ont pas tardé à prendre une forme spéciale, un rhythme *suî generis*, affranchi des lois classiques de la prosodie, mais retenant encore de celle-ci une forme caractéristique, qui se manifeste surtout à la chute de chaque vers (1). Plus tard cette Poétique du moyen âge domina en souveraine dans les nombreuses proses et séquences, qu'on vit surtout devenir communes au XII[e] siècle, à l'époque d'Adam de Saint-Victor (2). Trois éléments la distinguent : 1° La cadence finale de chaque vers, grave ou légère, déterminée par la quantité de la pénultième. 2° Le nombre fixe des syllabes, où règne parfois la césure de la versification moderne. 3° La rime. Ce dernier point montre particulièrement quelle influence les proses de nos églises ont exercée sur la perfection successive de la poésie française.

C'est avec ces éléments que les chants liturgiques d'Adam de la Bassée ont été composés. Quant à leur style, il se ressent naturellement du goût de l'époque : les jeux des mots, les oppositions d'idées avec les assonnances dans les termes, tout cela y sert de cadre aux pensées les plus heureuses et les plus vraies; ce sont

(1) Cf. *Dissertation sur la psalmodie*, etc., par l'abbé Petit. Paris, 1855, ch. VI, art. 3.

(2) Mort en 1177 d'après Ducange, entre 1173 et 1194 d'après Félibien et Lobineau. On ne sait aucun détail sur sa vie. Ses proses, au nombre de trente-sept, ont été recueillies par J. Clichtove, et publiées dans son *Elucidatorium ecclesiasticum*. Bâle, 1569.

moins des produits lyriques que des prières; mais ces prières liturgiques respirent souvent une poésie calme et gracieuse, qui vient de l'âme et non des sens. En présence, par exemple, des pièces que nous donnons sous les numéros X, XII et XIII, on n'hésitera pas, nous l'espérons, à accorder à notre Adam la part qu'il aura prise à la couronne de louanges, tressée par son siècle si poétique en l'honneur de la Mère de Dieu; il suffit, pour justifier ce droit, de réfléchir sur la beauté et la tournure des idées exprimées dans les versets suivants :

Hæc est stella matutina;
Hæc est rosa sine spina;
Hæc est cella, qua divina
Latuit essentia.

Hæc est parens sine pare,
Virgo carens exemplare;
Quæ concepit sine mare
Maris prorsus nescia.

Les chants liturgiques d'Adam de la Bassée sont tous, ainsi que nous le disions, écrits selon un rhythme régulier. Les hymnes adressées aux différents saints du ciel, présentent en outre une particularité singulière : tandis que les autres strophes sont mesurées et chantées à l'instar d'une hymne connue de l'Église, la première strophe se compose partout de vers décasyllabiques, ayant une hémistiche à la quatrième syllabe, et elle reçoit sa mélodie d'une chanson profane, du genre de celle que nous venons d'indiquer plus haut. Nous donnons ici les premières paroles de quelques-unes de ces mélodies, telles que l'auteur a eu soin de nous les transmettre : *Tant ai amors siervie longement.* — *Quand voi la glaie meure et le rosier s'espanir* (1). — *Tant ai d'amours appris et en-*

(1) Chanson de Raoul de Soissons (V. *Poëtes français*, tom. II, p. 45).

tendu. — *De juer et de baler ne quie mais avoir talent.* — *Lautrier estoie montés sor mon palefroi amblant,* pastorale. — *Et quant tou remir son cors le gai,* motet. — *Qui grieve ma cointise se jou lai ce me font amouretes cau cuer ai,* chanson de danse. Deux ou trois de ces titres ont été effacés; les autres n'ont pas été signalés sur le manuscrit.

Ceci nous amène à dire un mot de l'intérêt musical qu'offre le *Ludus in Anticlaudianum.*

Et d'abord tous les morceaux sont écrits en notation proportionnelle, selon les règles qu'avaient données principalement Francon de Cologne, Jérôme de Moravie et le nommé Aristote; on y voit les trois sortes de notes répondant aux trois valeurs temporaires alors admises. Le système des ligatures s'y trouve développé dans toutes ses particularités, et la plique y représente constamment une ligature binaire, dont la seconde note (la note coulée) est à un degré ou à un demi degré de la première. Il est prouvé d'ailleurs que c'est selon la mesure ternaire que cette sorte de notation doit être traduite ou exécutée; mais, ce qui est curieux ici, c'est que les hymnes correspondantes aux chants ordinaires du *Veni creator,* de l'*Iste confessor,* etc., sont également en musique mesurée. Ne serait-ce pas là un indice de la manière dont on chantait au temps de notre auteur dans l'église collégiale de Saint-Pierre? Un autre fait, non moins curieux, nous est fourni par les mélodies profanes, dont il vient d'être question : non seulement cette « musique vulgaire » (1) se distingue du chant ecclésiastique, par un rhythme plus vif, plus fortement cadencé (2); mais elle semble même s'en éloigner

(1) *Vulgaris musica.* C'est le nom qui lui est donné par Hucbald, pour la distinguer du plain-chant, Gerbert, *Script.*, tom. I, p. 271, passage cité par M. de Coussemaker.

(2) *Voir spécialement* les morceaux traduits sous les nos 4 et 7.

par la tonalité, pour s'approcher de la tonalité moderne. Nous citerons, comme renfermant le plus manifestement ce caractère, les mélodies :

1° *O constantiæ dignitas* (n° 2), en ut majeur.

2° *O quam solempnis* (n° 6), presque entière en ut majeur, sauf les dernières mesures, où elle passe, au moyen d'un si bémol, par le ton de la sous-dominante, pour finir ensuite dans le ton de la dominante, sol majeur.

3° *Nobilitas ornata* (n° 7) en ré mineur. Cet air de danse a été cité par M. de Coussemaker, pour appuyer les mêmes remarques au sujet des airs populaires de la même époque (1).

Que cette disposition mélodique de notes, qui s'appellent les unes les autres, ait dû entrer de bonne heure dans les chants mondains et populaires, cela s'explique assez par l'attrait qui devait résulter d'une musique plus vive, plus sensuelle. Nous croyons cependant pouvoir reproduire ici une autre explication, que nous avons émise ailleurs : c'est que l'attraction vers un *son* principal — signe caractéristique de la tonalité moderne — était naturellement préparée par la partie instrumentale dont on accompagnait alors la musique profane. On sait, en effet, qu'un des instruments les plus familiers aux trouvères, jongleurs ou troubadours des XIIe et XIIIe siècles, était une sorte de vielle, nommée alors *organistrum,* symphonie ou *chifonie* (2); lequel instrument ayant une corde frottée à note permanente, devait instinctivement ramener l'idée de repos mélodique vers cette note.

Maintenant, une question encore avant de terminer : Adam de la Bassée est-il l'auteur de quelques-unes des

(1) *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*, p. 96.

(2) *Essai sur les instruments de musique au moyen âge*, par M. de Coussemaker, dans les *Annales archéologiques* de M. Didron. T. VIII, p. 247.

mélodies dont il a orné son « jeu littéraire? » Nous n'avons aucune preuve positive pour le démontrer. Plusieurs chants, il est vrai, ne se trouvent rapportés à aucun air désigné ou connu, et, conséquemment, pourraient être attribués, sans trop grande injustice, au poëte auteur du texte. Quoi qu'il en soit, nous ne pensons pas qu'on puisse refuser à notre chanoine de Saint-Pierre la qualité de musicien; car, n'eût-il fait que noter les airs en question et les adapter à des paroles différentes, ce travail de notation supposait de son temps une connaissance assez vaste de la théorie de l'art, pour lui mériter le titre que nous lui revendiquons. Adam d'ailleurs, dans un morceau que nous reproduisons sous le numéro 4, fait lui-même l'éloge de la musique et plaint avec tant de compassion ceux qui négligent cet art consolateur, qu'on voit évidemment qu'il est sur son terrain dans cette question : « Rien n'est capable, dit-il, de tenir éloignés les tristes ennuis, comme le son du tambourin, de la vielle et du psalterion, ainsi que les doux concerts de voix. »

Parmi les chants du manuscrit d'Adam de la Bassée, un seul présente un déchant à deux parties : c'est le *Agnus fili Virginis;* M. De Coussemaker l'a donné dans son *Histoire de l'harmonie au moyen-âge*. Dans l'impossibilité où nous étions de reproduire tous les autres, nous avons choisi parmi ceux dont les mélodies nous ont paru les plus belles, et nous n'avons pas hésité de les traduire en notation moderne, grâce aux règles que nous ont laissées les théoriciens de l'époque, et qu'ont vulgarisées des hommes compétents auxquels nous nous plaisons ici à rendre un juste éloge.

CHANTS LITURGIQUES D'ADAM DE LA BASSÉE.

Texte.

I.

SON : *Tant ai amors siervie longement.*

O SANCTA AGNES.

Ave gemma, quæ lucis copia,
Et virtute vincis carbunculum.
Puellarum gerens insignia,
Præferendo pudoris speculum;
Ora Deum, qui te per annulum
Subarrhatam decorat gloria,
Ut lamenta mutet in gaudia
Et in cœlum præsens ergastulum.

SOUR : *Veni Creator.*

O SANCTA CATHARINA

Ave, quæ de Maxentio
Fidei fortitudine
Triumphans, icta gladio
Lac dedisti pro sanguine.

O SANCTA AGATHA.

Ave, cuius apostolus
Petrus curavit vulnera,
Quæ trux hostis et subdolus
Fecit amputans ubera.

O sacer cœtus virginum
Candore vincens lilia,
Exora pro me Dominum
Quem fudit viri nescia.

II.

O SANCTE NICHOLAE.

Ave, præsul sancte, qui pueros
Tres insontes addictos funeri
Perpetrasti abire liberos,
Virginesque stupro non atteri;

Ora Deum, ut sic me conteri
Largiatur, et flere miseros
Vitæ lapsus, quòd tandem superos
Videns possim his comes fieri.

Sour : *Iste confessor.*

O SANCTE MARTINE.

Ave, qui partem pallii scidisti,
De qua repertum pauperem vestisti;
Modo beatus nites trabeatus
Candida stola.

O SANCTE GREGORI.

Ave, qui tractans mores Job beati
Vivere doces languidos et pati,
Nunc in sanctorum cœtu confessorum
Jure refulges.

O Confessores Domini sacrati,
Candidis stolis rite decorati;
Deum orate, rei ut optatæ
Donet ascensum.

III.

O SANCTE STEPHANE.

Ave pugil, qui in agonia
Caritatis, succensus facibus,
Pro illorum orasti venia,
Qui te diris saxorum ictibus
Obruebant, mitis immitibus.
Ora Deum, cuius clementia
Finem nescit, ut de miseria
Me abstractum iungat cœlestibus.

Sour : *Sanctorum meritis.*

O SANCTE VINCENTI.

Ave par angelis martir egregie,
Tu ignem torridum hilari facie
Rorasti sanguine, gravi certamine
Dulcem adeptus patriam.

O SANCTE LAURENTI.

Ave rex pugilum, martirque fortior,
De fide Domini testis apertior,
Tu sator munerum in sinu pauperum,
Æternam metis gloriam.

O Christi matires, quorum victoria
Æterna perfrui meretur gloria;
Deum deposcite, ut, pace comite,
Det michi indulgentiam.

IV.

O SANCTE PETRE.

Ave pastor ovium,
Princeps cœli civium,
Fidei fundator;
Qui cœlo præficeris,
Fidelis præ cæteris,
Domini zelator.
Quem quum non valeo
Ad præsens ut debeo
Congrue laudare;
Prosam saltem offero
Hanc, ut velis misero
Dominum placare.

Prosa.

Christum Dei filium,
Cum Petrus asseruit
Hunc quem Virgo genuit
In templo fidelium,
Summam basem posuit
Quapropter obtinuit
Usum cœli clavium;
Quibus utens gravium
Vinclorum sustinuit
Nexus, sed eripuit
Vinctum vis cœlestium,
Quæ vincla comminuit.
Demum Nero rabidus
Ac in fide perfidus,

Sitiens cruorem,
Coegit martirium
Subire credentium
Ovium pastorem.
O Petre, lux gentium,
Janitor cœlorum,
Fac michi propitium
Regem angelorum.

O SANCTE PAULE.

Ave doctor gentium,
Sacer cultor mentium,
Fidei tutator;
Dum scripturas aperis,
Legem auges fœderis
Domini zelator.

Ave, mane comedens
Prædam, sero dividens
Spolia matura;
Dum sæviens primitus
Post conversus cœlitus
Explicas obscura.

Ave, qui peraspera
Pertulisti verbera
Sathani dampnati;
Neve revelatio
Cordis inflammatio
Fieret elati.

O! utinam Dominus,
Qui suorum eminus
Providet profectus,
Det hoc ægros sapere;
Ut lætentur luere
Noxios defectus.

O SANCTE JOHANNES.

Ave veri luminis
Lampas, sacræ virginis
Humilis tutela;
Languori mortifero
Mundi cuius utero
Prodiit medela.

Ave, quem præsidio
Dei fervens dolio
Oleum non læsit;
Locus Pasmos insulæ,
Te pro Christo exule,
Fidei adhæsit.

Ave, qui acutius
In Deum et purius
Aciem fixisti;
Dum naturam filii
Dei, plus quam alii
Lucide prompsisti.

Quos, sæcli iudices,
Vobis preces supplices
Offero precatus;
Ne summo iudicii
Et trino et simplici
Morier ingratus.

V.

O SANCTA MAGDALENA.

Ave, cuius vera contritio
Et æternæ vitæ fiducia,
Pia quoque mentis devotio
Meruerunt non solum venia
Te perfundi, sed fovi gratia.
Ora Christum ad quem esurio
Ut impuræ vitæ confessio
Me conducat ad Cœli gaudia.

VI.

O SANCTA YSAIA.

Ave, certum præsagium
Ferens de partu Virginis,
Dicendo : ecce numinis
Virgo pariet filium.

O SANCTE DANIEL.

Ave cuius vox conterit
Iudeos hoc præsagio :
Cum sanctorum advenerit
Sanctus, cessabit unctio.

O prophetarum concio,
Certo vigens præsagio;
Exora voce sedula
Pro me regentem sæcula.

VII.

Super cantilenam quæ incipit : *Quand voi la glaie meure et le rosier espanir.*

DE SANCTO JOANNE BAPTISTA.

O constantiæ dignitas,
Fundamentum graciæ !
Te illuminat claritas
Divinæ iusticiæ,
Gloriæ, pacis et læticiæ.
Sic illos Dei largitas
Præmiat, quos feritas
Non vicit nequicie;
Sed de belli acie
Fervens retulit caritas
Trophæum victoriæ,
Dignum cœli requie.

VIII.

O SANCTE ABRAHAM.

Ave pater multarum gentium,
Qui, amorem paternum exuens,
Immolare parasti filium,
Vera fide sequaces induens.
Ora Deum, qui votis annuens
Est suorum, ut post hoc tædium
Me ad tuum dignetur gremium
Evocare, locellum tribuens.

Sour : *Æterne rex altissime.*

O SANCTE ISAAC.

Ave, qui carens lumine,
Benedixisti filio
Minori, pulso dubio
Pilosæ pellis tegmine.

O SANCTE JACOB.

Ave, qui, hora funeris
Testans, dedisti cominus
Tuis vocatis liberis
Ventura illis eminus.

IX.

O SANCTE GABRIEL.

Ave princeps cœlestis curiæ,
Qui, transmissus ad sacram Virginem,
Nunciasti quod plena graciæ
Parturiet Deum et hominem;
Conturbatæ sedens formidinem
Gaudiosa verborum serie,
Asserendo quod viri nesciæ
Obumbraret virtus Altissimi,
Archam loci fecundans intimi.

Sor : *Beata nobis gaudia.*

O SANCTE MICHAEL.

Ave, cum quo angelica
Pompa draconem domuit,
Quem infernus absorbuit
Cum sorte diabolica.

O SANCTE RAPHAEL.

Ave Sarræ obprobrium delens
Eiectam erigens
Male errata corrigens
Per Tobiæ conjujium.

O virtutes angelicæ,
Custodes jussu Domini
Cælestis rei publicæ,
Me servare dignemini.

X.

Sour : *Tant ai d'amours appris et entendu.*

DE BEATA VIRGINE.

Ave rosa rubens et tenera,
Cuius odor inæstimabilis.
Ave stella transcendens sydera,
Cuius fulgor innenarrabilis.

Mirra fragrans, ysopus humilis,
Per quem Deus, de Dei dextera
Se inclinans, ad nostra infera,
Nostræ fuit naturæ nubilis.

Ave virga Jesse florigera,
Flos hic inquam immarcessibilis,
Ave dulcis Virgo puerpera,
Puer cuius nulli consimilis;
Qui immensus interminabilis
Intra tua se clausit viscera,
Lac de cœlo potans ad ubera,
Potus talis mire laudabilis.

Ave sponsi cælestis camera
Cunctæ genti desiderabilis.
Ave, dicta confirmans vetera
Prophetarum; Christi visibilis
Facta mater, qui et passibilis
Mortem crucis tulit post verbera;
Quæ mors, licet fuit aspera
Et despecta, nulla tam utilis.

Ave, de qua narrantur opera
Caritatis inextinguibilis,
Ave, per quam lux salutifera
Fulsit clara in antris nubilis;
Quum Christus rex invincibilis
Signo crucis confregit infera,
Suos solvens, quos prima vipera
Compedivit insatiabilis.

Ave, ferens ferentem fœdera
Pacis, mundi lucerna labilis.
Ave pia piantem scelera
Portans, portus in fide stabilis,
Tu egenis matrona fertilis;
Nato mater ut potes impera,
Quod sit michi in vitæ vespera
Misericors, pius, placabilis.

XI.

Agnus, fili virginis
Primi lapsum hominis
Restaurans per sanguinis
Tui sancti pretium;
Miserere nobis.

Qui resurgens, miseris
Extractis ab inferis,
Dedisti cum superis
Vitæ refrigerium;
Miserere nobis.

Agnus expers criminis,
Seda ventum turbinis,
Dans virtute numinis
Veræ lucia gaudia;
Dona nobis pacem (1).

XII.

Super sequenciam quæ incipit : ZIMA VETUS. *De resurrectione Domini* (2).

Zima vetus expurgetur,
Quo Mariæ commendetur
Pure sancta dignitas.

(1) Cet *Agnus* appartient au genre de chants liturgiques appelés *tropes.* « Ce sont, dit Gerbert (*De cantu et musica sacrâ.* T. I, p. 350), des versets placés avant, entre ou après d'autres chants ecclésiastiques. » On leur donnait aussi au moyen-âge le nom de chants *farcis;* ainsi l'on trouve des *Kyrie,* des *Gloria in excelsis,* des *Sanctus* et des *Agnus Dei* farcis. Cette sorte d'intercalation de paroles étrangères parmi les paroles liturgiques, fut tolérée dans l'Église aussi longtemps que ces paroles restèrent convenables, et ne furent qu'un développement, un commentaire du texte principal; mais en plus d'un endroit, les évêques furent obligés de sévir contre l'introduction de certaines paroles en langue vulgaire et plus ou moins bouffonnes (*scurillibus verbis.* V. DUCANGE). Dans plusieurs Églises on retrancha les paroles, tout en conservant les notes. — Les vers de cette petite pièce n'ont, comme on le voit, que des chutes dactyliques; c'est le même rhythme que celui de la prose *Veni Sancte Spiritus.*

(2) Cette séquence est d'Adam de Saint-Victor. V. J. CLICHTOVE, *op. cit.*

Tanto namque plus accrescit
Nobis, quanto plus lucescit
Eius digna sanctitas.

Non est opus fermentato
Frui pane, Christo nato,
De tam digna Virgine.

Hæc est thronus Salomonis;
Hæc est vellus Gedeonis;
Sacro madens numine,

Hæc est scala cœlica,
Per quam proles deica
Nostros finis adiit.

Hæc est Jesse virgula,
Ex qua veris primula
Gloriosa prodiit.

Hæc est piscina Siloe;
Hæc est archa justi Noe;
Hæc est Yris fœderis.

Mundat enim inquinatos,
Necnon salvat emundatos
Fœderatque superis.

Hæc est stella matutina;
Hæc est rosa carens spina,
Hæc est cella, qua divina
Latuit essentia.

Hæc est parens sine pare,
Virgo carens exemplare;
Quæ concepit sine mare,
Maris prorsus nescia.

Nam subivit rex de cœlis
Cum salute Gabrielis
Portam, quam Ezechielis
Clausam signat visio.

Porta illa singularis,
Porta vere salutaris,
Par vitro, quod vis solaris
Non corrumpit radio.

O Maria, fons dulcoris !
Reos tui rivo roris,
Irroratos de mœroris
Lacu ad superioris
Aulæ transfer gaudia.

Advocata o facunda !
Tua prece nos emunda,
Emundatos nos fecunda,
Ut a morte nos secunda
Tua salvet gracia. Amen.

XIII.

Super : *Lætabundus* (1).

Ad honorem Filii
Matrem gaudii
Salutemus.

Et pio matre Filio
Sine tœdio
Iubilemus.

Ave mater veniæ
Fons misericordiæ,
Maris stella.

Ave fili Virginis,
Sedans pestem turbinis
In procella.

Ave mater inclyta,
Per quam vita perdita
Reparatur.

(1) Le « *Lætabundus* » est une séquence que l'on trouve dans tous les missels romains-français; elle a été longtemps attribuée à saint Bernard, Dom Gueranger l'a rencontrée dans un manuscrit du XI[e] siècle.

**Ave Fili nobilis,
Cuius morte flebilis
Mors dampnatur.**

**Ave mater patriæ
Cœlestis, læticiæ
Dans annonam.**

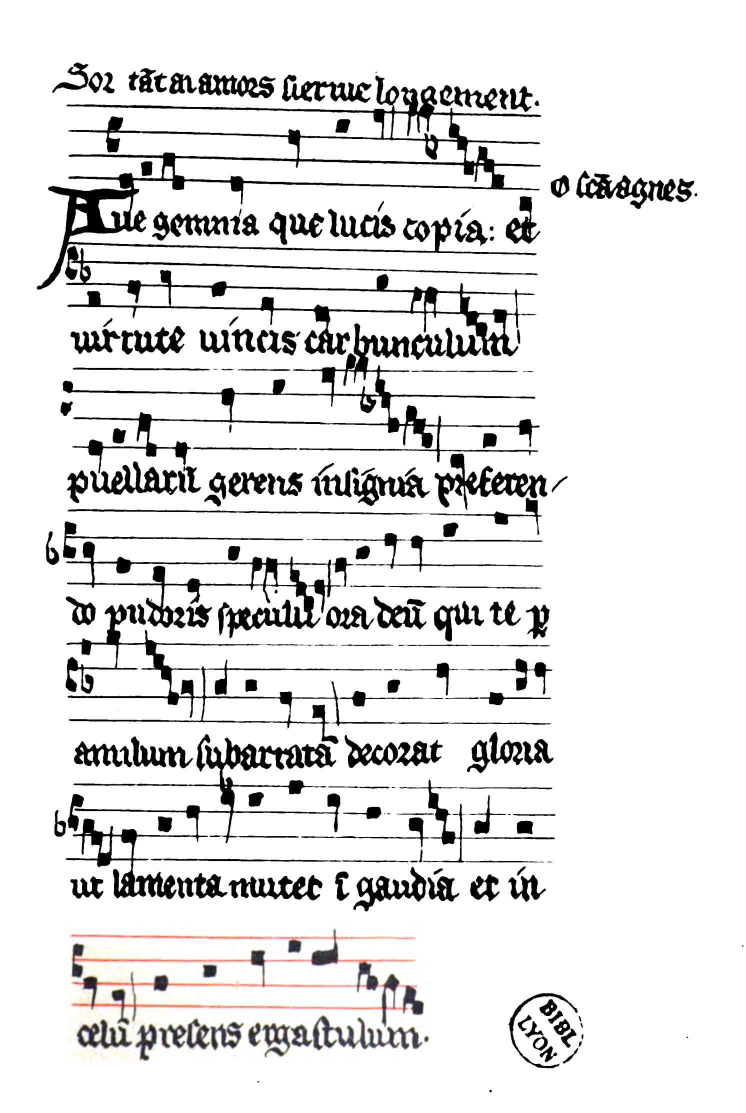
**Ave fili graciæ,
Paradisi gloriæ,
Dans coronam.**

**Ave mater omnium
Factoris, quæ proprium
Virgo Dei filium
Peperisti.**

**Ave fili numinis!
Verum corpus hominis
In utero Virginis
Assumpsisti.**

**O Mater! postula
Pro reis sedula
Donum gratiæ,
Finem bonum.**

**O Fili! precibus
Paternis dulcibus,
Dona veniæ
Reis donum. Amen.**


Por tãt a amors servie longuement.
o scã agnes.
Ave gemma que lucis copia: et
virtute vincis carbunculum
puellarũ gerens insignia preferen
do pudoris speculũ ora deũ qui te p
annulum subarratã decorat gloria
ut lamenta mutet i gaudia et in
celũ presens ergastulum.
BIBL LYON 1818

TANT AI AMORS SIERVIE LONGEMENT.[1]



(1) *Voir le fac-simile.*

QUAND VOI LA GLAIE MEURE ET LE ROSIER ESPANIR[1]



(1) *Chanson de Raoul de Soissons*



TANT AI D'AMOURS APPRIS ET ENTENDU.

N°. 3.

A-ve ro - sa rubens et te-ne -
-ra, Cu - ius o - dor in es - ti-ma - bi - lis
A - ve stel - la transcen - dens sy - de - ra.
Cu-ius ful - gor in-ne - narra - bi - lis.
Mir-ra fra - grans, y - so - pus hu-mi - - lis, Per
quem De - us, de De - i dex - te - ra
Se in-cli - nans ad nos - tra in-fe - -
- ra, Nos-træ fu - it na-tu - ræ nu - bi - lis.

DE JUER ET DE BALER NE QUIE AVOIR TALENT.





LAUTRIER ESTOIE MONTÉS SOR MON PALEFROI AMBLANT.

N.º 5.

Fe - lix qui hu - mi - li - um ve - re
vi - tam se - qui-tur Vi - ta namque ta - li - um
gau-dens ex - al - ta - bi - tur, si - cut le - gi-
- tur in con - ta - ri - um fas-tus non as-se - qui-
- tur cœ - li gau - di - um; te - ri - tur, qua -
- ti-tur, so - li - um per - dit qui ex tol - li - tur

ET QUANT TOU REMIR SON CORS LE GAI.



AIR DE DANSE : { QUI GRIEVE MA COINTISE SE JOU LAI.
CE ME FONT AMOURETES CAU CUER AI

